

Membres du Conseil d'Administration :

Président : M. Antoine PRIMEROSE	Présent	Collège G (étudiants) :	
Collège A (professeurs d'université) : M. Pierre COUPPIÉ M ^{me} M. Maryvonne BOUDENES-DUEYMES Mme Ghislaine PREVOT	Présent (départ 16h33) Absente Présente	M ^{me} Juliette JÉROME M. Gérard DEWINIE	Présente Absent
Collège B (directeurs de recherche) : 1 poste vacant		Collectivités Territoriales Cayenne, M. Roland LOE-MIE Kourou, M. Franck ROUBAUD SLM : M ^{me} Josette LO A TJON CTG : M ^{me} Isabelle PATIENT CTG : M. Jocelyn HO-TIN-NOE	(proc) M. Franck ROUBAUD (départ 16h02 proc Mme Marie-José GAUTHIER) Présent (départ 16h02 proc M. Alex AGAPIT) (proc) M. Antoine PRIMEROSE Absente Absent
Collège C (maîtres de conférence) : M ^{me} Martine SEBELOUE M. Abdelhak QRIBI M. Christian HARIDAS	(proc) M. Alex AGAPIT Présent (départ 16h02 proc M. Mirdad KAZANJI) Présent (départ 16h10 proc Mme Sandrine BAUVOIR)	Organismes de recherche CNES : M. Alex AGAPIT CNRS : M. Vincent GOJON Inst. Pasteur : M. Mirdad KAZANJI	Présent Absent Présent
Collège D (chercheurs) : 1 poste vacant		Monde socio-économique M. Bernard BOULLANGER M ^{me} Christine CHUNG	Présent (départ 16h15) (proc) M. Bernard BOULLANGER
Collège E (pers. enseignant /chercheur) : M ^{me} Amélie GUIANVARC'H M. Louis HONORIEN	(proc) M ^{me} Claude CHAUMET Présent (départ 16h10 proc Mme Sandrine BAUVOIR)	M ^{me} Marie-José GAUTHIER M ^{me} Magali ROBO-CASSILDE M ^{me} Maryse SAGNE M ^{me} Valérie VERONIQUE	Présente Présente Présente (proc) M. Antoine PRIMEROSE
Collège F (pers. BIATSS) : M ^{me} Sandrine BAUVOIR M ^{me} Claude CHAUMET	Présente Présente	Assiste également (art. L711-8 du CE) M. A. AYONG LE KAMA, Recteur	→ M. René-Serge DE NEEF
Voix consultative (art. L953-2 du CE) M. le DGS (Guy GARDAREIN) M. l'AC (Richard TABLON)	Absent Absent		
Personnalités invitées : M ^{me} Chrystel CLERY-TAMARIN, DAI – M ^{me} Françoise ASSELAS, secrétaire des Instances			

M. Antoine PRIMEROSE, Président de l'Université de Guyane, ouvre la séance à 14h12 après avoir constaté le quorum. Douze membres sont présents à l'ouverture de la séance et cinq procurations ont été données.

Il annonce l'ordre du jour suivant :

Approbation du PV du CA du 7 décembre 2018 (ancienne mandature)

Approbation du PV du CA du 17 janvier 2019 (nouvelle mandature)

Délibérations :

1. Élection à la vice-présidence du conseil d'administration
2. Présentation de l'équipe présidentielle et avis du conseil d'administration
3. Composition du comité d'éthique
4. Désignation des représentants du conseil d'administration dans les instances consultatives de l'Université
5. Délégation de pouvoirs du conseil d'administration au président de l'université
6. Décision budgétaire modificative n°4

Questions diverses

Approbation du PV du CA du 7 décembre 2018 (ancienne mandature)

M. le Président demande s'il y a des observations en précisant que les membres de l'ancienne mandature ont fait part de leurs remarques et approuvé ce procès-verbal qu'il soumet au vote :

➤ Nombre de votants..... :	17
➤ Ne prend pas part au vote :	9
➤ Abstention..... :	2
➤ Contre..... :	0
➤ Pour..... :	6

Décision : le procès-verbal du conseil d'administration du 7 décembre 2018 est approuvé.

Approbation du VP du CA du 17 janvier 2019 (nouvelle mandature)

M. le Président demande s'il y a des remarques ou observations puis soumet ce procès-verbal au vote :

➤ Nombre de votants..... :	17
➤ Ne prend pas part au vote :	0
➤ Abstention..... :	0
➤ Contre..... :	0
➤ Pour..... :	17

Décision : le procès-verbal du conseil d'administration du 17 janvier 2019 est approuvé à l'unanimité.

1. Élection à la vice-présidence du conseil d'administration

M. le Président annonce avoir reçu la candidature de Mme Ghislaine PREVOT et rappelle, conformément aux statuts de l'université, que le(a) vice-président-e est choisi-e au sein du conseil d'administration dans le collège du personnel enseignant. Il demande s'il y a d'autres candidatures.

En l'absence d'autres candidatures, Mme Ghislaine PREVOT présente aux administrateurs son parcours professionnel et son projet pour la mandature.

A l'issue de la présentation, M. le Président informe les administrateurs des missions confiées à Mme Ghislaine PREVOT et celles à venir puis les invite à passer au vote :

➤ Nombre de votants :	22
➤ Nombre de bulletins exprimés :	22
➤ Abstention :	0
➤ Contre :	2
➤ Blanc :	2
➤ Pour :	18

Décision : Mme Ghislaine PREVOT est élue à la vice-présidence du conseil d'administration.

Cette dernière prend place au côté de M. le président et remercie les administrateurs de leur confiance.

2. Présentation de l'équipe présidentielle et avis du conseil d'administration

M. le Président présente M. Olivier HOMAND et M. Didier BERAU pressentis respectivement à la vice-présidence au numérique et à la vice-présidence des relations internationales.

Les lettres de missions ont été adressées aux administrateurs.

M. Olivier HOMAND fait une brève présentation en commençant par son bilan sur l'ancienne mandature puis son projet pour la nouvelle mandature et répond aux diverses questions des administrateurs.

M. le Président précise qu'il y a encore du chemin vers le tout numérique mais, l'université met tout en œuvre pour y parvenir avec la mise en place de bornes wifi, de services numériques (bibliothèque, restaurant ...), le dépôt au PIA3 du projet « Mooc et solutions numériques », la plateforme d'enseignements à distance ...

M. Didier BEREAU présente dans un premier temps son bilan sous l'ancienne mandature puis ses projets en cas de renouvellement de sa candidature.

Il annonce à ce jour, 15 conventions signées avec 10 pays européens soit 41 mobilités gérées chaque année par le bureau des relations internationales. Il parle également des mobilités « enseignants » qui partent pour suivre des formations ou donner des cours dans des universités partenaires de l'université de Guyane. A l'international, l'université de Guyane a signé une vingtaine de conventions : 5 en Amérique du Nord, 3 en Afrique, 11 en Amérique du Sud dont 8 avec le Brésil.

Concernant les projets, M. Didier BEREAU informe que l'accent sera mis principalement sur la coopération régionale (Brésil, Guyana ...) et la recherche de coopération avec des universités dans la zone Caraïbes (Trinidad, Haïti).

Après sa présentation, M. Didier BEREAU s'entretient longuement avec les administrateurs sur les échanges entre l'université de Guyane et les universités voisines le Brésil entre autre, les difficultés rencontrées de part et d'autre, les possibilités d'ouverture de l'université de Guyane sur son environnement proche et bien d'autres sujets.

Les administrateurs sont conviés à voter sur les candidatures de M. Olivier HOMAND et M. Didier BEREAU :

	Olivier HOMAND	Didier BEREAU
Nombre de votants	22	22
Nombre de bulletins exprimés	22	22
Abstention	0	0
Contre	0	0
Blanc	3	0
Pour	19	22

Décision : M. Olivier HOMAND est élu vice-président au numérique

M. Didier BEREAU est élu vice-président des relations internationales

Départ de M. Abdelhak QRIBI : procuration donnée à M. Mirdad KAZANJI.

Départ de M. Franck ROUBAUD : procurations données à M. Alex AGAPIT et à Mme Marie-José GAUTHIER pour M. Roland LOE-MIE.

3. Composition du comité d'éthique

Départ de M. Louis HONORIEN et M. Christian HARIDAS : procurations données à Mme Sandrine BAUVOIR.

M. le Président informe qu'il est prévu dans les statuts de l'université un comité d'éthique composé de 7 membres dont le président ; Mme Chrystel CLERY-TAMARIN fait lecture de l'article du règlement intérieur traitant de ce comité.

M. le Président indique que ce sujet a également été traité en conseil académique. Celui-ci souhaiterait que le nombre de représentants soit plus conséquent, que la composition soit revue et que des personnes extérieures à l'université soient incluses.

Après échanges entre les administrateurs, M. le Président propose que ce sujet soit travaillé plus en profondeur et revienne à l'ordre du jour du conseil d'administration avec une proposition plus construite en termes de missions et de périmètre ; Il demande aux administrateurs de faire remonter leurs propositions éventuelles.

Départ de M. Bernard BOULLANGER avec 1 procuration.

4. Désignation des représentants du conseil d'administration dans les instances consultatives de l'université

M. le Président fait lecture des différentes instances consultatives de l'université et propose aux administrateurs de se désigner.

Concernant les collèges pour lesquels il n'y a aucun représentant présent, les administrateurs décident une représentation par ordre alphabétique.

Commission des statuts : (1 personnel enseignant-chercheur collège A, 1 personnel enseignant-chercheur collège C, 1 personnel BIATSS, 1 étudiant, 1 chercheur, 1 enseignant)

Candidature(s) présentée(s)
Collège A : M. Pierre COUPPIE
Collège C : (par ordre alphabétique) M. christian HARIDAS - M. Adelhak QRIBI - Mme Martine SEBELOUE
Collège F (BIATSS) – Mme Claude CHAUMET
Collège G (étudiant) - Mme Juliette JEROME
Collège E (enseignant par ordre alphabétique) – Mme Amélie GUIANVARC'H – M. Louis HONORIEN
Chercheur – (poste vacant)

Décision : Le conseil d'administration approuve la désignation des membres composant la commission des statuts à l'unanimité.

Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travaux : (3 représentants des usagers)

Mme Chrystel CLERY-TAMARIN informe que les représentants des usagers doivent être désignés librement par leur organisation représentée au conseil d'administration. Les personnes désignées sont les suivantes :

Candidature(s) présentée(s)
Titulaires :
M. Andrew RAMDOWAR
Mme Juliette JEROME
Mme Ileen COLM
Suppléants :
Mme Léa-Audrey TSHEFU
Mme Sara SOROMAN
Mme Aila CUIMAR-PINHERIO

Comité électoral consultatif : (1 candidat représentant des personnels et des usagers par liste et par collège)

Candidature(s) présentée(s)
Collège A : Tous unis pour l'UG : Mme Ghislaine PREVOT Santé : M. Pierre COUPPIE
Collège C : Tous unis pour l'UG : (M. Abdelhak QRIBI – Mme Martine SEBELOUE) Bay lanmen pour l'UG : M. Christian HARIDAS
Collège E : Tous unis pour l'UG : Mme Amélie GUIANVARC'H Bay lanmen pour l'UG : M. Louis HONORIEN
Collège F : Tous unis pour l'UG : Mme Claude CHAUMET Bay lanmen pour l'UG : Mme Sandrine BAUVOIR
Collège G : Les étudiants avant tout : M. Gérard DEWINIE

Décision : Le conseil d'administration approuve la désignation des membres composant le comité électoral consultatif à l'unanimité.

Commission consultative d'évaluation des missions des enseignants-chercheurs : (3 enseignants-chercheurs)

Candidature(s) présentée(s)
Collège A : M. Pierre COUPPIE Mme Ghislaine PREVOT
Collège C : (par ordre alphabétique) M. christian HARIDAS - M. Adelhak QRIBI - Mme Martine SEBELOUE

Décision : Le conseil d'administration approuve la désignation des membres composant la commission consultative d'évaluation des missions des enseignants-chercheurs à l'unanimité.

Commission d'attribution des formations individuelles : (1 titulaire et 1 suppléant parmi les membres élus)

Candidature(s) présentée(s)
Titulaire : Mme Sandrine BAUVOIR
Suppléante : Mme Claude CHAUMET

Décision : Le conseil d'administration approuve la désignation des membres composant la commission d'attribution des formations individuelles à l'unanimité.

Commission des moyens : (1 personnel enseignant-chercheur collège A, 1 personnel enseignant-chercheur collège C, 1 personnel BIATSS, 1 étudiant, 1 personnalité extérieure)

Candidature(s) présentée(s)
Collège A : M. Pierre COUPPIE
Collège C : (par ordre alphabétique) M. Christian HARIDAS - M. Abdelhak QRIBI – Mme Martine SEBELOUE
Collège F : Mme Claude CHAUMET
Collège G : Mme Juliette JEROME
Personnalité extérieure : Mme Marie-José GAUTHIER

Décision : Le conseil d'administration approuve la désignation des membres composant la commission des moyens à l'unanimité.

Commission culture : (1 candidat, 1 ou plusieurs personnalités extérieures, 1 étudiant)

Candidature(s) présentée(s)
Mme Amélie GUIANVARC'H
Mme Maryse SAGNE
Mme Magali ROBO-CASSILDE
Mme Juliette JEROME

Décision : Le conseil d'administration approuve la désignation des membres composant la commission culture à l'unanimité.

Commission CVEC : (1 représentant des étudiant)

Candidature(s) présentée(s)
Mme Juliette JEROME

Décision : Le conseil d'administration approuve la désignation de Mme Juliette JEROME au sein de la commission CVEC à l'unanimité.

Départ de M. Pierre COUPPIE.

5. Délégation de pouvoirs du conseil d'administration au président de l'université

Mme Chrystel CLERY-TAMARIN fait lecture des modifications apportées sur la délégation de pouvoirs donnée au président par les administrateurs.

Article 7 – **Délégation de pouvoir en matière de gestion des ressources humaines** « *Le Conseil d'Administration donne délégation de pouvoir au Président de l'Université de Guyane pour fixer, dans le respect des priorités nationales, la répartition des emplois qui lui sont alloués par les ministres compétents* ».

Cet article pose problème à certains administrateurs qui voit une prédominance du président dans la gestion des emplois ce qui induirait une éventuelle suppression de la commission RH ; Après discussions, M. le président propose de le supprimer.

Article 8- **Information du conseil d'administration** « *Le Président rendra compte au conseil d'administration, des décisions prises au titre de cette délégation ; au plus tard trimestriellement* ».

Les administrateurs demandent à ce que ce soit « *au moins une fois par trimestre* ».

Après ces demandes de modifications, M. le Président propose de passer au vote :

➤ Nombre de votants..... :	19
➤ Ne prend pas part au vote :	0
➤ Abstention..... :	0
➤ Contre.....:	0
➤ Pour.....:	19

Décision : la délégation de pouvoirs du conseil d'administration au président de l'université telle que modifiée, est approuvée à l'unanimité.

6. Décision budgétaire modificative n°4

M. le Président précise qu'il s'agit de la DBM n°4 de l'année 2018 qui n'avait pas été présentée lors du dernier conseil d'administration du mois de décembre. Celle-ci a été approuvée par le recteur.

Il informe que le solde budgétaire qui prévoyait un déficit de 500 K€ est ramené à un résultat déficitaire d'un peu moins de 31 K€ du fait des masses financières en jeu. Le budget est donc ramené à l'équilibre.

Cette DBM concerne de nouvelles mesures (Recherche et Ecole Doctorale, Formation continue, CFAU), des reprogrammations entre exercices et diverses déprogrammations de l'exercice 2018 vers 2019.

M. le Président demande s'il y a des questions sur cette décision budgétaire modificative n°4 et propose de passer au vote :

➤ Nombre de votants..... :	19
➤ Ne prend pas part au vote :	0
➤ Abstention..... :	0
➤ Contre..... :	0
➤ Pour..... :	19

Décision : la décision budgétaire modificative n°4 est votée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance à 17h04.

Le Président


Antoine PRIMEROSE

The official stamp of the University of Guyane is a circular emblem. It features a central illustration of a building, likely a university hall, with a star above it. The text "UNIVERSITE DE GUYANE" is written around the top inner edge of the circle, and "FONDÉE EN 1963" is at the bottom. A small star is also present at the very bottom center of the circle.

